



Catégorie

**A**

# CONSERVATEUR TERRITORIAL DE BIBLIOTHÈQUES

**BILAN DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE**

---

SESSION 2012

---



QUAND LES TALENTS  
GRANDISSENT,  
LES COLLECTIVITÉS  
PROGRESSENT

Catégorie

**A**

# CONSERVATEUR TERRITORIAL DE BIBLIOTHÈQUES

**BILAN DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE**

---

SESSION 2012

---

# TABLE DES MATIÈRES

<b>OBSERVATIONS GÉNÉRALES</b> .....	<b>3</b>
<b>I. COMPOSITION DES JURYS</b> .....	<b>4</b>
1) CONCOURS EXTERNE .....	4
2) CONCOURS INTERNE .....	4
<b>II. CORRECTEURS</b> .....	<b>5</b>
CONCOURS EXTERNE ET INTERNE .....	5
<b>III. EXAMINATEURS</b> .....	<b>6</b>
<b>IV. RAPPORT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE DU JURY</b> .....	<b>6</b>
<b>V. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES</b> .....	<b>7</b>
1) CONCOURS EXTERNE .....	7
2) CONCOURS INTERNE .....	8
<b>VI. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS</b> .....	<b>8</b>
1) CONCOURS EXTERNE .....	8
2) CONCOURS INTERNE .....	9
<b>VII. EXEMPLES DE SUJETS TIRÉS AU SORT AUX ÉPREUVES ORALES</b> .....	<b>9</b>
1) CONCOURS EXTERNE .....	9
2) CONCOURS INTERNE .....	10
<b>VIII. COMMENTAIRES DES EXAMINATEURS AUX ÉPREUVES ORALES</b> .....	<b>11</b>
1) CONCOURS EXTERNE .....	11
2) CONCOURS INTERNE .....	12
<b>DONNÉES STATISTIQUES</b> .....	<b>12</b>
<b>IX. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS</b> .....	<b>12</b>
<b>X. CANDIDATS INSCRITS</b> .....	<b>12</b>
<b>XI. CANDIDATS PRÉSENTS</b> .....	<b>13</b>
<b>XII. CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR</b> .....	<b>14</b>
<b>XIII. PROFIL DES CANDIDATS INSCRITS</b> .....	<b>14</b>
<b>XIV. ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ</b> .....	<b>16</b>
NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVES .....	16
<b>XV. CANDIDATS ADMISSIBLES</b> .....	<b>17</b>
<b>XVI. PROFIL DES CANDIDATS ADMISSIBLES</b> .....	<b>17</b>
<b>XVII. ÉPREUVES D'ADMISSION</b> .....	<b>20</b>
1) RÉPARTITION DES CANDIDATS PRÉSENTS SELON LEURS CHOIX DE LANGUES .....	20
2) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVES .....	21
3) NOTES OBTENUES AUX ÉPREUVES DE LANGUES : .....	22
<b>XVIII. LAURÉATS</b> .....	<b>24</b>
<b>XIX. PROFIL DES LAURÉATS</b> .....	<b>25</b>



Les membres du jury de la session 2012 du concours de conservateur de bibliothèques

---

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES

---

Le concours de conservateur territorial de bibliothèques, session 2012, a été ouvert par arrêté du Président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 19 décembre 2012.

Le nombre de postes était ainsi réparti :

- concours externe = 18 postes
- concours interne = 6 postes

La période de retrait des dossiers d'inscription était fixée du lundi 27 février au vendredi 23 mars 2012 avec la date limite de dépôt des dossiers fixée au vendredi 30 mars 2012.

Le jury s'est réuni le 27 mars 2012 afin de choisir les sujets des épreuves écrites.

Les candidats ont participé aux épreuves écrites du mercredi 23 au vendredi 25 mai 2012, dans le centre d'écrits de leur choix : Paris, Bordeaux, Rennes, Strasbourg, Fort-de-France et Saint-Denis-de-la-Réunion.

L'admissibilité a été prononcée par le jury le 20 juillet 2012.

Les épreuves orales ont eu lieu à Paris comme suit :

- concours externe : du 03 au 07 septembre 2012
- concours interne : du 17 au 19 septembre 2012

La réunion d'admission s'est tenue le 5 octobre 2012.

Compte tenu des dispositions de l'article 5 du décret 91-841 portant statut particulier du cadre d'emplois des conservateurs territoriaux de bibliothèques, le jury a décidé de transférer deux postes non pourvus du concours externe au profit du concours interne :

- 16 candidats admis au concours externe
- 8 candidats admis au concours interne

La scolarité à l'INET débutera en janvier 2013 après qu'une réunion d'information ait été organisée en décembre 2012.

# I. COMPOSITION DES JURYS

## 1) CONCOURS EXTERNE

<b>Présidente</b>	<b>Annick COLOMBANI</b> Directrice générale adjointe, conseil général des Bouches-du-Rhône
<b>Suppléante</b>	<b>Christine PERRICHON</b> Conservateur territorial de bibliothèques en chef, directrice de la bibliothèque départementale de prêt du Cher
<b>Élus locaux</b>	<b>Loïc CHABRIER</b> Adjoint au maire, commune de Villeurbanne <b>Pascale GALLIARD</b> Conseillère municipale, commune de la Tronche <b>Alain PARAILLOUS</b> Conseiller général du Lot-et-Garonne
<b>Fonctionnaires territoriaux</b>	<b>Cécile LE TOURNEAU</b> Conservateur territorial de bibliothèques, directrice de la bibliothèque départementale du Val-d'Oise <b>Christine PERRICHON</b> Conservateur territorial de bibliothèques en chef, directrice de la bibliothèque départementale de prêt du Cher <b>Olivier PEYRATOUT</b> Administrateur territorial, directeur général adjoint à la mairie de Saint-Nazaire
<b>Personnalités qualifiées</b>	<b>Annick COLOMBANI</b> Directrice générale adjointe, conseil général des Bouches-du-Rhône <b>Claire VAYSSADE</b> Inspectrice générale des bibliothèques, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche <b>Jean-Michel STIEVENARD</b> Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Lille

## 2) CONCOURS INTERNE

<b>Présidente</b>	<b>Annick COLOMBANI</b> Directrice générale adjointe, conseil général des Bouches-du-Rhône
<b>Suppléante</b>	<b>Christine PERRICHON</b> Conservateur territorial de bibliothèques en chef, directrice de la bibliothèque départementale de prêt du Cher
<b>Élus locaux</b>	<b>Pascale GALLIARD</b> Conseillère municipale, commune de la Tronche <b>Alde HARMAND</b> Conseiller général de Meurthe-et-Moselle <b>Bernadette RONDEPIERRE</b> Conseillère régionale d'Auvergne
<b>Fonctionnaires territoriaux</b>	<b>Djamel LEBBAL</b> Administrateur territorial, directeur général adjoint des services à la mairie de Saint-Priest <b>Julien OPPETIT</b> Conservateur territorial de bibliothèques, conseil général des Hauts-de-Seine <b>Christine PERRICHON</b> Conservateur territorial de bibliothèques en chef, directrice de la bibliothèque départementale de prêt du Cher
<b>Personnalités qualifiées</b>	<b>Annick COLOMBANI</b> Directrice générale adjointe, conseil général des Bouches-du-Rhône <b>Julien BARTHE</b> Conservateur territorial de bibliothèques, université de Lorraine <b>Frédéric David MARTIN</b> Conservateur d'État des bibliothèques, Bibliothèque nationale de France, Paris

## II. CORRECTEURS

### CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

#### Composition de culture générale et note de synthèse

Séverin AUBERT, conservateur territorial de bibliothèques, université de Lorraine  
Julien BARTHE, conservateur territorial de bibliothèques, université de Lorraine  
Patrick BRENNER, administrateur territorial au conseil régional d'Île-de-France  
Mireille CHARNEAU, conservateur territorial en chef de bibliothèques, Sartrouville  
Gérard CHARNEAU, administrateur civil, chef du service des infrastructures économiques et nucléaires au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi  
Thomas COLLIN, administrateur territorial, responsable budgétaire sectoriel au conseil régional d'Île-de-France  
Stéphane DELAVALLADE, ingénieur en chef, Reims  
Christine FLEURY, conservateur de bibliothèques d'Etat, Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, Montpellier  
Pascale GALLIARD, conseillère municipale, La Tronche  
Marie JARRY, adjoint au maire, Bressuire  
Frédéric David MARTIN, conservateur d'Etat des bibliothèques, Bibliothèque nationale de France, Paris  
Philippe MESNIER, conseiller d'administration scolaire et universitaire, Paris  
Julien OPPETIT, conservateur territorial de bibliothèques au conseil général des Hauts-de-Seine  
Jean-Michel STIEVENARD, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Lille  
Vanessa VAN ATTEN, conservateur de bibliothèques d'Etat, Bibliothèque nationale de France, Paris  
Claire VAYSSADE, inspectrice générale des bibliothèques au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Paris

#### Langues (concours externe)

##### ALLEMAND

Christine DEMAISON, maître de conférences à l'université Pierre et Marie Curie, Paris VI  
Annie GOLDEN, professeur agrégé, Magnanville

##### ANGLAIS

Brigitte BARRY, maître de conférences, enseignant chercheur à l'université de Nanterre La Défense  
Faouzia BENDERDOUCHE, maître de conférences à l'université Paris VI  
Cécile BIRKS-RAISSEIX, maître de conférences, université de Nanterre La Défense  
Anne BOURGEOIS, professeur certifié, IUT de Rennes  
Isabelle DEPARDIEU, professeur certifié à l'université de Bourgogne  
Françoise FORGEARD-GRIGNON, professeur certifié, IUT de Rennes

##### ARABE

Yasser AHMED ABDALLAH, professeur, Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence  
Raed BADER, chercheur à l'Institut français des relations internationales, Paris

##### ESPAGNOL

Gérard CHOUKROUN, maître de conférences, professeur permanent et directeur-adjoint du service des langues à l'Institut d'études politiques, Paris  
Patricia CHIROT, formatrice, université de Bourgogne

##### GREC ANCIEN ET LATIN

Jérôme FOURNIER, professeur agrégé de lettres classiques, Paris  
Rachid NAJI, professeur agrégé de lettres classiques, Paris

## ITALIEN

Giovanni ANGELINI, professeur d'italien, université de Montpellier  
Christophe CHILLIO, professeur certifié, Marseille

## JAPONAIS

Hallé FUSAKO, professeur, directrice pédagogique, Saint-Germain-en-Laye  
Yumiko ISHIKAWA, enseignante, directrice pédagogique, Paris

## PORTUGAIS

Florinda SABINO-DENIS, professeur agrégé, Paris  
Michelle SUBERVIOLLE, professeur agrégé, Strasbourg

## RUSSE

Natalia HOLSTEIN, traductrice assermentée, Paris  
Ada SHLAEN, professeur agrégé, Versailles

## III. EXAMINATEURS

<b>ALLEMAND</b>	<b>Christine DEMAISON</b> Maître de conférences, université de Paris VI <b>Margarete STURM-FOUCAULT</b> Maître de conférences, Institut d'études politiques, Paris
<b>ANGLAIS</b>	<b>Brigitte BARRY</b> Maître de conférences, enseignant chercheur à l'université de Nanterre La Défense <b>Cécile BIRKS-RAISSEIX</b> Maître de conférences, université de Nanterre La Défense
<b>ESPAGNOL</b>	<b>Gérard CHOUKROUN</b> Professeur permanent et directeur-adjoint du service des langues à l'Institut d'études politiques, Paris <b>Patricia CHIROT</b> Chargée d'ingénierie en formation professionnelle - formatrice
<b>ITALIEN</b>	<b>Paolo MODUGNO</b> Professeur à la Fondation nationale des sciences politiques, Paris <b>Norma ROMANELLI</b> Professeur au service formation de la Chambre de commerce italienne pour la France
<b>PORTUGAIS</b>	<b>Marcelo MORI</b> Maître de conférences, Sciences Po - Paris <b>Michel PEREZ</b> Professeur agrégé - Inspecteur général de l'Éducation nationale, Paris

## IV. RAPPORT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE DU JURY

Le jury a pu constater cette année que les candidats connaissaient les règles de l'épreuve.

La composition du jury, diversifiée et équilibrée a permis une grande complémentarité dans les questions posées aux candidats et une bonne écoute de la diversité des opinions exprimées par ses membres.

Le niveau des candidats est apparu très hétérogène, globalement meilleur au concours interne qu'à l'externe. Trop de candidats ont montré un manque d'enthousiasme, un défaut de culture générale et davantage encore d'ouverture et de curiosité intellectuelles.

Le jury s'est d'ailleurs demandé si le programme de culture générale n'était pas trop vaste, impliquant des révisions qui coupent les candidats des réalités du monde qui les entoure.

Toutefois, le jury a pu auditionner des personnalités intéressantes dotées d'une culture générale solide et diversifiée : dans ce cas, ce qui a su emporter l'adhésion du jury c'est la capacité du candidat à montrer

dans l'épreuve de motivation, son potentiel managérial, sa capacité à réfléchir et réagir face à des mises en situation professionnelles précises, de prouver sa capacité à se situer à sa juste place dans une organisation complexe et à s'adapter à un contexte professionnel nouveau.

Le jury confirme la pertinence de cette 2<sup>e</sup> épreuve qui permet de « débusquer » les candidats susceptibles de remplir à terme les fonctions auxquelles le concours va les conduire.

Cette épreuve permet aussi de constater que beaucoup de candidats ont un faible niveau de représentation de la fonction, que leur vision est souvent erronée, stéréotypée ou obsolète.

Certains sont apparus en souffrance, inaptes au métier auquel le concours les prépare alors qu'ils le présentaient parfois pour la 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année consécutive.

À cet égard, le jury a émis le souhait qu'une réflexion puisse être engagée sur la manière dont on pourrait mieux accompagner ces candidats qui font fausse route.

## V. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES

### 1) CONCOURS EXTERNE

#### Composition de culture générale

Les industries culturelles contribuent-elles à la diffusion de la culture ?  
(sujet commun au concours interne)

#### Note de synthèse

Murs et frontières

#### Traduction écrite en français d'un texte en langue vivante étrangère :

##### ALLEMAND

*Die Schriftstellerin Christa Wolf ist tot*  
(Nach Zeit online, 1.12.2011)

##### ANGLAIS

*Librarian's work with Amazon* by David Streitfeld (*The New York Times*, 13 February, 2012)

##### ESPAGNOL

*Historia oral de la revista los libros* por Patricia Somoza y Elena Vinelli  
(Página 12, Buenos Aires, 08/04/2012)

##### ITALIEN

*Tabucchi tra romanzi e passione civile. Furori e fantasmi di uno scrittore civile* di Paolo Di Stefano  
(*Corriere della Sera*, 26 marzo)

##### PORTUGAIS

*Estímulo á difusão do livro* por Rosely Boschini  
(In *A CIDADE DO SABER* / segunda-feira , 6 dezembro 2010)

##### LATIN

*Les amours de Mars et de Vénus*  
(Ovide, *Les Métamorphoses*, IV, v. 171 - 190)

##### GREC

*Quand Esope pratique la mise en abîme...*



## 2) CONCOURS INTERNE

### Composition de culture générale

Sujet commun au concours externe

### Note de synthèse

Le plagiat

## VI. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS

### 1) CONCOURS EXTERNE

#### Composition de culture générale

Le sujet était suffisamment large pour permettre au candidat d'exprimer ses connaissances et se positionner face à cette problématique culturelle.

Cependant, les candidats se sont appropriés le sujet de manière tout à fait inégale. Une grande majorité n'a pas compris ce que sont les industries culturelles, d'où des faux sens ou hors sujet.

Peu de candidats ont réussi à analyser la notion de culture et à la problématiser. Les dimensions identitaire, collective et sociale de la culture ont été souvent peu ou mal perçues.

Des lacunes ont été également constatées dans la construction du plan et le suivi effectif du plan annoncé. Dans les développements, le propos était trop souvent descriptif. Au final, les problèmes méthodologiques ont conduit à des copies ne répondant pas véritablement ou par intermittence à la question posée.

#### Note de synthèse

Le sujet proposé était clair, intéressant et pouvait être abordé grâce aux documents. Une épreuve technique parfaitement adaptée aux fonctions futures des candidats admis.

Le thème du dossier, la variété et la longueur des documents ont bien permis de faire la différence entre les candidats qui maîtrisaient la technique et les autres.

Le niveau des candidats est dans l'ensemble faible. Peu ont su aborder le dossier en formulant une problématisation juste et des axes pertinents pour y répondre.

Beaucoup de candidats ont mal perçu le sujet par manque de connaissances et de pratiques de l'exercice et ne semblaient pas s'être suffisamment préparés à l'épreuve et donc furent déstabilisés par la profusion d'informations à gérer de manière méthodique en temps limité.

#### Traduction écrite en français d'un texte en langue vivante étrangère

##### ALLEMAND

Le sujet était classique et ne présentait pas de difficultés syntaxiques ou lexicales majeures.

Cependant, le niveau est très bas car la majorité des candidats n'ont absolument pas compris le texte et l'ont totalement réinventé.

Il faut souligner une méconnaissance du vocabulaire et de grammaire de base, et de l'histoire de l'Allemagne depuis 1945 à nos jours.

##### ANGLAIS

L'ensemble est assez moyen. Le texte a bien été compris par les candidats et le choix du sujet tout à fait adapté.

Certains candidats ont calqué leur traduction sur l'anglais et n'ont pas proposé une traduction dans un français authentique et élégant. Il faut signaler également des fautes d'inattention (pas de relecture des copies) qui donnent lieu à des passages qui ne veulent rien dire.

##### ARABE

Un seul candidat a compris le sens des phrases et a fait une traduction adéquate au texte. Pour le reste des candidats, les copies étaient incomplètes.

## ESPAGNOL

Le sujet proposé était parfaitement adapté au public ciblé. L'ensemble des copies présente cependant des lacunes importantes tant au niveau lexical que grammatical. Beaucoup butent sur des notions qui doivent être maîtrisées en fin de cycle primaire.

La traduction est, de plus, peu maîtrisée : les temps ne sont pas respectés et l'exercice prend parfois l'allure d'un commentaire.

## GREC

L'ensemble des copies était très hétérogène.

## ITALIEN

Traduction inachevée par certains candidats.

## JAPONAIS

Le choix du texte est très bien adapté dans le domaine du concours car le manga a fini par acquérir de nos jours une place importante, dans la littérature, tant pour la jeunesse que pour les adultes.

## LATIN

Le récit mythologique proposé à la traduction était trop partiellement connu des candidats, voire méconnu.

Un trop grand nombre de copies se signale par une connaissance trop approximative et superficielle de la langue latine. L'absence de rigueur dans l'analyse produit de nombreuses fautes et de contresens.

## PORTUGAIS

Ensemble très satisfaisant : bonne connaissance de la langue portugaise et une bonne maîtrise de la langue française.

## RUSSE

Le niveau trop moyen des candidats est à déplorer. Une seule copie satisfaisante et complète. Dans les autres copies, il faut constater le travail incomplet, avec de nombreuses fautes.

## 2) CONCOURS INTERNE

### Note de synthèse

La compréhension du dossier n'a pas posé de problèmes majeurs aux candidats. Néanmoins, pour certains la tâche s'est révélée insurmontable : deux ont rendu une copie blanche, d'autres n'ont pas terminé de rédiger ou de conclure. Une partie des candidats semble méconnaître le type d'épreuve et ses objectifs. L'expression écrite est déplorable dans près d'un tiers des copies et l'orthographe est très malmenée.

La difficulté a consisté à proposer une problématique assez large pour englober l'ensemble du dossier et assez précise pour montrer le dénominateur commun à tous les documents.

Les candidats qui se sont distingués sont ceux qui ont démontré leur capacité à prendre du recul, à comprendre une situation complexe et à la rendre lisible.

## VII. EXEMPLES DE SUJETS TIRÉS AU SORT AUX ÉPREUVES ORALES

### 1) CONCOURS EXTERNE

#### Conversation avec le jury

Commentaires de texte :

*Des diplômés pour l'entrée en 6<sup>e</sup>* par Vincent Mongaillard

(*Aujourd'hui en France*, 23 juin 2012)

*Frantz Fanon : contre le colonialisme* par Martine Laronche

(*Le Monde*, 5 avril 2012)

*Dominique Bourg : un système qui ne peut répondre au défi environnemental* par Pierre Le Hir

(*Le Monde*, 1<sup>er</sup> novembre 2010)

*S'intéresser de très près à la dépense publique* par Jacques Paquier

(*La Gazette des Communes*, 12 mars 2012)

*Le libraire qui fait vivre les livres* par Jean-Claude Raspiengeas  
(*La Croix*, 25 juin 2012)

### **Entretien sur la motivation professionnelle**

Commentaires de texte :

*L'égalité entre homme et femme fait du bien aux salariés*  
(*L'Express*, 18 avril 2012)

*Diversité au travail, encore un effort !* par Julie Battilana  
(*Le Monde*, 10 avril 2012)

*Management participatif : des bénéfices sous conditions* par Maud Parnaudeau  
(*La Gazette des Communes*, 14 mai 2012)

*Les agents non titulaires : combien, qui et où sont-ils ?* par V. Bouhour  
(*La Gazette des Communes*, 30 mars 2011)

*Salariés militants jonglent entre leur travail et la politique*  
par Alexia Eychenne, (*L'Express*, 17 avril 2012)

### **Traduction orale et entretien en langue vivante étrangère**

#### ANGLAIS

*American digital public library promised for 2013*  
(Alison Flood, *Thursday* 5 April 2012)

*E-Books, Shmee-Books : readers return to the stores*  
(Julie Bosman, *New York Times*, 12 December 2011)

*Poverty gap teaching appeal*  
(Andrew Denholm, Education Correspondent, *Herald Scotland*, 8 July 2012)

*Libraries : championing digital information on campus*  
(Alison Mackenzie, *Guardian Professional*, Wednesday 18 January 2012)

*The digital age promised vast libraries, but they remain incomplete*  
(Jon Tilbury, *The Economist*, 28 April 2012)

#### ALLEMAND

*Er hasste London, liebte Frankreich – noch 200 Jahre nach seiner Geburt gibt es viele Gründe, sich mit Charles Dickens zu beschäftigen, sagt die Biografin Claire Tomalin*  
(*Die Zeit*, 27 janvier 2012 von Louise Brown)

#### ESPAGNOL

*La Vanguardia, una mirada al mundo en dos lenguas* (Javier Godo, 27/02/11)

#### ITALIEN

*Scapigliati, eroici e pronti all'incendio* (Carlo Carena, *Il Sole 24 ore*, 9 marzo 2011)

## **2) CONCOURS INTERNE**

### **Conversation avec le jury**

Commentaires de texte :

*Orsay Commons : contre l'interdiction de photographier au musée d'Orsay* par Magali Lesauvage  
(*Fluctuat*, 31 décembre 2010)

*Mein Kampf va être réédité* par Nathalie Versieux  
(*Libération* 25 avril 2012)

*Les plaisirs singuliers et pluriels de la lecture* par Raffaele Simone  
(*Courrier International* n° 1115 – 15 mars 2012)

*De quoi on mourait jadis, de quoi on meurt aujourd'hui* par Pierre Barthélémy  
(*Le Monde*, 27 juin 2012)

*Réforme de la psychiatrie, le grand enfermement* par Cécile Prieur  
(*Le Monde*, 30 mars 2011)

## Entretien relatif à une situation professionnelle

Commentaires de texte :

*Ressources humaines – Le capital senior* (extrait) par Catherine Quignon  
(*Le Nouvel Economiste*, 19 janvier 2012)

*La reconnaissance, un levier d'efficacité sous-exploité* par Maud Parnaudeau  
(*La Gazette des Communes*, 12 mars 2012)

*Les clés du mieux-être au travail* par Bruno Cohen-Bacrie  
(*La lettre du cadre territorial* n° 437, 15 février 2012)

*L'efficacité face à l'austérité* par Véronique Heurtematte  
(*Livres Hebdo* n° 905, 13 avril 2012)

*Peut-on montrer ses tatouages au travail ?* par Alexia Eychenne  
(*L'Express*, 11 avril 2012)

## Traduction orale et entretien en français

ANGLAIS

*Graduates from ethnic minorities face an even harder time*

(Lanre Bakare, *guardian.co.uk*, Wednesday 4 July 2012)

*Companies to increase recruitment of graduates*

(Andrew Denholm, *Education Correspondent, Herald Scotland*, 30 June 2012)

*Councils will have no money for main services by 2020*

(John Bingham, *Social Affairs Editor, The Telegraph*)

*Paying the rent? There should be an app for that*

(Doug Forbes, *Guardian Professional*, Monday 9 July 2012)

*What's the big deal if your e-reader is spying on you?*

Richard Lea, *Guardian.co.uk*, Thursday 5 July 2012)

ITALIEN

*Giovani senza luogo e senza età*

(Di Ilvo Diamanti, *La Repubblica*, 20 gennaio 2012)

PORTUGAIS

*Emília Ferreira : O momento atual é interessante porque põe a escola em crise*

(Márcio Ferrari, 27 de novembro 2010)

## VIII. COMMENTAIRES DES EXAMINATEURS AUX ÉPREUVES ORALES

### 1) CONCOURS EXTERNE

#### Traduction orale en français d'un texte court, suivie d'un entretien dans la langue choisie

ANGLAIS

La nature des sujets proposés ainsi que la durée et le déroulement de l'épreuve permettent d'évaluer avec précision les compétences d'anglicistes des candidats. Le niveau des candidats est hétérogène mais la majorité d'entre eux a bien préparé l'épreuve.

ALLEMAND

Le niveau d'expression des candidats est plutôt décevant : il est parfois élémentaire.

## ESPAGNOL

Trois candidats sur sept ont fait une excellente prestation. Les quatre autres sont dans la moyenne. Les études de langue paraissent lointaines à certains (difficultés récurrentes sur les temps et les personnes). Les candidats ont globalement réussi à tirer leur épingle du jeu.

## ITALIEN

Les candidats ont globalement démontré une bonne compréhension des textes proposés. La connaissance du contexte socio-culturel reste dans l'ensemble plutôt scolaire et peu approfondi.

## 2) CONCOURS INTERNE

### Traduction d'un texte court suivie d'un entretien en français

#### ANGLAIS

Les candidats sont globalement bien préparés à l'épreuve de langue du concours interne. Certains candidats possèdent une grande qualité de communication et de pédagogie.

#### ITALIEN

L'unique candidate possédait un très bon niveau de connaissance de l'italien et une excellente capacité d'expression orale.

---

# DONNÉES STATISTIQUES

---

## IX. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS

**Concours externe . . . . 18 postes**

**Concours interne . . . . 6 postes**

**Soit un total de 24 postes**

## X. CANDIDATS INSCRITS

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	336	75	411
BORDEAUX	91	8	99
RENNES	96	18	114
LYON	175	43	218
STRASBOURG	57	17	74
REUNION	67	4	71
MARTINIQUE	19	10	29
TOTAL	841	175	1 016

## XI. CANDIDATS PRÉSENTS

### JOUR 1

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	154	47	201
BORDEAUX	49	6	55
RENNES	58	16	74
LYON	88	34	122
STRASBOURG	31	12	43
REUNION	31	2	33
MARTINIQUE	10	9	19
<b>TOTAL</b>	<b>421</b>	<b>126</b>	<b>547</b>

### JOUR 2

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	147	47	194
BORDEAUX	47	6	53
RENNES	58	15	73
LYON	86	34	120
STRASBOURG	30	12	42
REUNION	29	2	31
MARTINIQUE	10	9	19
<b>TOTAL</b>	<b>407</b>	<b>125</b>	<b>532</b>

### JOUR 3

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	142	-	142
BORDEAUX	47	-	47
RENNES	52	-	52
LYON	84	-	84
STRASBOURG	29	-	29
REUNION	28	-	28
MARTINIQUE	10	-	10
<b>TOTAL</b>	<b>392</b>	<b>-</b>	<b>392</b>

## XII. CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR

L'étude de la recevabilité des candidatures a été effectuée après les épreuves écrites par l'autorité organisatrice. Les candidats étaient informés, au moment de l'inscription, que l'administration se réservait le droit de leur retirer leur admission à concourir s'ils ne remplissaient pas les conditions requises.

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	335	75	410
BORDEAUX	91	8	99
RENNES	96	17	113
LYON	173	41	214
STRASBOURG	57	17	74
REUNION	66	4	70
MARTINIQUE	19	9	28
<b>TOTAL</b>	<b>837</b>	<b>171</b>	<b>1 008</b>

## XIII. PROFIL DES CANDIDATS INSCRITS

SEXE

	Externe	Interne	TOTAL
HOMME	259	52	311
FEMME	582	123	705
<b>TOTAL</b>	<b>841</b>	<b>175</b>	<b>1 016</b>

ÂGE

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	204	-	204
25 - 29 ans	314	1	315
30 - 34 ans	156	27	183
35 - 39 ans	69	51	120
40 - 44 ans	53	44	97
45 - 49 ans	28	31	59
50 - 54 ans	13	15	28
55 ans et plus	4	6	10
<b>TOTAL</b>	<b>841</b>	<b>175</b>	<b>1 016</b>

## NIVEAU D'ÉTUDES

	Externe	Interne	TOTAL
Bac	4	5	9
Bac+2	9	21	30
Bac+3	194	43	237
Bac+4	176	48	224
Bac+5 ou plus	438	47	485
Non renseigné	20	11	31
<b>TOTAL</b>	<b>841</b>	<b>175</b>	<b>1 016</b>

## ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Externe	Interne	TOTAL
Alsace-Moselle	37	15	52
Aquitaine	43	2	45
Auvergne	18	4	22
Bourgogne	11	3	14
Bretagne	65	8	73
Centre	14	5	19
Champagne-Ardenne	17	2	19
Franche-Comté	11	2	13
Languedoc-Roussillon	26	9	35
Limousin	2	2	4
Lorraine	18	3	21
Midi-Pyrénées	40	3	43
Nord - Pas-de-Calais	21	8	29
Normandie	33	4	37
Pays de la Loire	31	8	39
Picardie	9	2	11
Poitou-Charentes	12	2	14
Provence-Alpes-Côte d'Azur	58	10	68
Rhône-Alpes	94	20	114
Ile-de-France	194	47	241
Réunion	67	5	72
Guadeloupe	3	2	5
Martinique	15	6	21
Guyane	1	2	3
Europe	1	1	2
<b>TOTAL</b>	<b>841</b>	<b>175</b>	<b>1 016</b>



## XIV. ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

### NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVES

#### CONCOURS EXTERNE

##### 1<sup>ère</sup> épreuve écrite d'admissibilité COMPOSITION DE CULTURE GÉNÉRALE (coef. 3)

	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	8,76	13,94	14,20
Note maximum	16	16	16
Note minimum	0	10	13
Note supérieure à 10	140	35	16
Note éliminatoire	56		

##### 2<sup>e</sup> épreuve écrite d'admissibilité NOTE DE SYNTHÈSE (coef. 3)

	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	8,31	11,90	11,69
Note maximum	16	15,5	13
Note minimum	0	9	9,25
Note supérieure à 10	83	33	15
Note éliminatoire	24		

#### CONCOURS INTERNE

##### 1<sup>ère</sup> épreuve écrite d'admissibilité COMPOSITION DE CULTURE GÉNÉRALE (coef. 3)

	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	7,90	11,96	11,87
Note maximum	14	14	13,5
Note minimum	0	8,5	8,5
Note supérieure à 10	22	15	7
Note éliminatoire	16		

##### 2<sup>e</sup> épreuve écrite d'admissibilité NOTE DE SYNTHÈSE (coef. 3)

	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	9,19	13,15	14,06
Note maximum	16	16	16
Note minimum	0	9,5	13
Note supérieure à 10	42	16	8
Note éliminatoire	5		

## MOYENNES GÉNÉRALES PAR CONCOURS

	Présents	Admissibles	Lauréats
Externe	8,54	12,92	12,95
Interne	8,54	12,56	12,97

## RÉSULTATS D'ADMISSIBILITÉ

**72,75 points soit une moyenne de 12,12 / 20 pour le concours externe  
Soit 37 candidats admissible**

**69 points soit une moyenne de 11,5 / 20 pour le concours interne  
Soit 18 candidats admissibles**

## XV. CANDIDATS ADMISSIBLES

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	19	7	26
BORDEAUX	8	2	10
RENNES	3	-	3
LYON	6	4	10
STRASBOURG	-	4	4
REUNION	1	-	1
MARTINIQUE	-	1	1
TOTAL	37	18	55

## XVI. PROFIL DES CANDIDATS ADMISSIBLES

### SEXE

	Externe	Interne	TOTAL
HOMME	8	3	11
FEMME	29	15	44
TOTAL	37	18	55

## ÂGE

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	10	-	10
25 – 29 ans	18	-	18
30 – 34 ans	6	3	9
35 – 39 ans	3	7	10
40 – 44 ans	-	6	6
45 – 49 ans	-	1	1
50 – 54 ans	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>37</b>	<b>18</b>	<b>55</b>

## NIVEAU D'ÉTUDES

	Externe	Interne	TOTAL
Bac+2	-	1	1
Bac+3	3	4	7
Bac+4	3	9	12
Bac+5 ou plus	31	4	35
<b>TOTAL</b>	<b>37</b>	<b>18</b>	<b>55</b>

## ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Externe	Interne	TOTAL
Alsace-Moselle		3	3
Aquitaine	6	-	6
Auvergne	-	1	1
Bretagne	2	-	2
Centre	1	1	2
Lorraine	1	1	2
Midi-Pyrénées	2	2	4
Nord - Pas-de-Calais	3	2	5
Pays de la Loire	3	-	3
Picardie	-	1	1
Provence -Alpes-Côte d'Azur	3	1	4
Poitou-Charentes	-	1	1
Rhône-Alpes	3	1	4
Ile-de-France	12	3	15
Outre-mer	1	1	2
<b>TOTAL</b>	<b>37</b>	<b>18</b>	<b>55</b>

PRÉPARATION SUIVIE

	Externe	Interne	TOTAL
Préparation	18	7	25
Pas de préparation	19	11	30
<b>TOTAL</b>	<b>37</b>	<b>18</b>	<b>55</b>

ORGANISME DE FORMATION DE PRÉPARATION (CONCOURS INTERNE)

CNFPT	3
Autre	4
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>

STRUCTURES D'ORIGINE (CONCOURS INTERNE)

Fonction publique d'État	9
Fonction publique territoriale	8
Fonction publique hospitalière	1
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>

GRADES OU FONCTIONS (CONCOURS INTERNE)

Adjoint du patrimoine	1
Assistant des bibliothèques	1
Assistant de conservation principal	1
Bibliothécaire	6
Directeur d'hôpital	1
Professeur enseignant	7
Secrétaire administratif	1
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>

## XVII. ÉPREUVES D'ADMISSION

### 1) RÉPARTITION DES CANDIDATS PRÉSENTS SELON LEURS CHOIX DE LANGUES

#### CONCOURS EXTERNE

1<sup>ère</sup> épreuve d'admission :  
ÉPREUVE DE LANGUES : 1<sup>ère</sup> PARTIE (traduction écrite)

Matières	Nb de candidats présents
Allemand	41
Anglais	157
Arabe	5
Espagnol	95
Grec	8
Italien	35
Latin	42
Japonais	2
Portugais	1
Russe	6

Aucun candidat présent en chinois.

Cette 1<sup>ère</sup> partie de cette épreuve d'admission s'est déroulée par anticipation à l'occasion des épreuves écrites d'admissibilité.

1<sup>ère</sup> épreuve d'admission :  
ÉPREUVE DE LANGUES : 2<sup>e</sup> PARTIE (traduction orale)

Matières	Nb de candidats présents
Allemand	2
Anglais	16
Espagnol	7
Italien	4

(8 candidats admissibles n'ont pas participé aux épreuves orales)

#### CONCOURS INTERNE

1<sup>ère</sup> épreuve d'admission :  
ÉPREUVE ORALE DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Matières	Nb de candidats présents
Anglais	14
Italien	1
Portugais	1

(2 candidats admissibles n'ont pas participé aux épreuves orales)

## 2) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVES

### CONCOURS EXTERNE

#### CONVERSATION SUR UNE QUESTION DE CULTURE GÉNÉRALE (coef. 5)

	Admissibles	Lauréats
Moyenne	11,07	13,5
Note maximum	17	17
Note minimum	5	10
Note supérieure à 10	17	16

#### ENTRETIEN SUR LA MOTIVATION PROFESSIONNELLE (coef. 4)

	Admissibles	Lauréats
Moyenne	11,79	14
Note maximum	16	16
Note minimum	5	12
Note supérieure à 10	20	16

#### ÉPREUVE DE LANGUES : 1<sup>ÈRE</sup> PARTIE (traduction écrite) (coef. 1) notée sur 10

	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	4,07	6,10	5,65
Note maximum	9,5	9	9
Note minimum	0	0,87	1,5

#### ÉPREUVE DE LANGUES : 2<sup>E</sup> PARTIE (traduction orale) (coef. 1) notée sur 10

	Admissibles	Lauréats
Moyenne	6,07	6,72
Note maximum	9,5	9,5
Note minimum	2	3,5

### CONCOURS INTERNE

#### CONVERSATION SUR UNE QUESTION DE CULTURE GÉNÉRALE (coef. 5)

	Admissibles	Lauréats
Moyenne	10,37	12
Note maximum	16	16
Note minimum	5	9
Note supérieure à 10	8	6

**ENTRETIEN SUR LA MOTIVATION PROFESSIONNELLE (coef. 4)**

	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
<b>Moyenne</b>	11,25	14,75
<b>Note maximum</b>	18	18
<b>Note minimum</b>	5	12
<b>Note supérieure à 10</b>	8	8

**LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (coef. 2)**

	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
<b>Moyenne</b>	13,19	14,31
<b>Note maximum</b>	18	18
<b>Note minimum</b>	8	10,5
<b>Note supérieure à 10</b>	13	7

**3) NOTES OBTENUES AUX ÉPREUVES DE LANGUES :**

CONCOURS EXTERNE

· 1<sup>ère</sup> PARTIE DE L'ÉPREUVE EST NOTÉE SUR 10**ÉPREUVE DE LANGUE AU CHOIX (coef. 1)**

<b>PRÉSENTS</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Note maximum</b>	<b>Note minimum</b>
<b>Allemand</b>	2,18	9,5	0,25
<b>Anglais</b>	4,94	9	0,5
<b>Arabe</b>	3,1	7,5	0
<b>Espagnol</b>	4,39	9,25	0,5
<b>Grec</b>	4,78	8,5	1
<b>Italien</b>	2,10	8	0
<b>Japonais</b>	6,35	8,4	4,3
<b>Latin</b>	3,40	8,75	0,37
<b>Portugais</b>	8	8	8
<b>Russe</b>	3,8	9,5	0,75

**ÉPREUVE DE LANGUE AU CHOIX (coef. 1)**

<b>ADMISSIBLES</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Note maximum</b>	<b>Note minimum</b>
Allemand	5,87	9	1,5
Anglais	6,44	9	3
Espagnol	7,16	8,75	4,75
Grec	5,5	8,5	2,5
Italien	4,5	6	1,5
Latin	4,31	7,12	0,87

**ÉPREUVE DE LANGUE AU CHOIX (coef. 1)**

<b>LAURÉATS</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Note maximum</b>	<b>Note minimum</b>
Allemand	5,33	9	1,5
Anglais	6,58	9	3,5
Grec	5,5	8,5	2,5
Italien	1,5	1,5	1,5
Latin	4,62	6	3,25

· 2<sup>e</sup> PARTIE DE L'ÉPREUVE EST NOTÉE SUR 10

**LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (coef. 1)**

<b>ADMISSIBLES</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Note maximum</b>	<b>Note minimum</b>
Allemand	4,25	5	3,5
Anglais	6	9,5	2
Espagnol	6,57	9	5
Italien	6,37	7,5	4,5

**LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (coef. 1)**

<b>LAURÉATS</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Note maximum</b>	<b>Note minimum</b>
Allemand	3,5	3,5	3,5
Anglais	7	9,5	3,5
Espagnol	7,5	9	5,5
Italien	6	7,5	4,5

· CONCOURS INTERNE

**LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (coef. 2)**

<b>ADMISSIBLES</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Note maximum</b>	<b>Note minimum</b>
Anglais	13,21	18	8
Italien	16	16	16
Portugais	10	10	10



### LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (coef. 2)

LAURÉATS	Moyenne	Note maximum	Note minimum
Anglais	14,31	18	10,5

### MOYENNES GÉNÉRALES PAR CONCOURS

	Admissibles	Lauréats
Externe	8,56	10
Interne	11,60	13,69

### RÉSULTATS D'ADMISSION

**197,5 points soit une moyenne de 11,61 / 20 pour le concours externe  
Soit 16 candidats admis**

**207 points soit une moyenne de 12,18 / 20 pour le concours interne  
Soit 8 candidats admis**

## XVIII. LAURÉATS

### RÉPARTITION DES CANDIDATS SELON LEURS CHOIX DE LANGUES

#### · CONCOURS EXTERNE

##### 1<sup>ère</sup> épreuve d'admission :

##### ÉPREUVE DE LANGUES : 1<sup>ère</sup> PARTIE (traduction écrite)

Matières	Nb de candidats
Allemand	3
Anglais	8
Grec Ancien	2
Italien	1
Latin	2

##### 1<sup>ère</sup> épreuve d'admission :

##### ÉPREUVE DE LANGUES : 2<sup>e</sup> PARTIE (traduction orale)

Matières	Nb de candidats
Allemand	1
Anglais	8
Espagnol	4
Italien	3

· CONCOURS INTERNE

1<sup>ère</sup> épreuve d'admission :  
ÉPREUVE ORALE DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Matières	Nb de candidats
Anglais	8

## XIX. PROFIL DES LAURÉATS

### SEXE

	Externe	Interne	TOTAL
HOMME	4	-	4
FEMME	12	8	20
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>8</b>	<b>24</b>

### ÂGE

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	3	-	3
25 – 29 ans	11	-	11
30 – 34 ans	1	2	3
35 – 39 ans	1	3	4
40 – 44 ans	-	2	2
45 – 49 ans	-	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>8</b>	<b>24</b>

### NIVEAU D'ÉTUDES

	Externe	Interne	TOTAL
Bac+2	-	1	1
Bac+3	1	2	3
Bac+4	2	3	5
Bac+5 ou plus	13	2	15
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>8</b>	<b>24</b>

## ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Externe	Interne	TOTAL
<b>Alsace</b>		3	<b>3</b>
<b>Aquitaine</b>	4	-	<b>4</b>
<b>Midi-Pyrénées</b>	-	1	<b>1</b>
<b>Nord - Pas-de-Calais</b>	1	2	<b>3</b>
<b>Pays de la Loire</b>	2	-	<b>2</b>
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	2	-	<b>2</b>
<b>Ile-de-France</b>	6	2	<b>8</b>
<b>Outre-mer</b>	1	-	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>8</b>	<b>24</b>

## PRÉPARATION SUIVIE

	Externe	Interne	TOTAL
<b>Préparation</b>	8	2	<b>10</b>
<b>Pas de préparation</b>	8	6	<b>14</b>
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>8</b>	<b>24</b>

## ORGANISME DE FORMATION DE PRÉPARATION (CONCOURS INTERNE)

<b>CNFPT</b>	<b>2</b>
<b>Autre</b>	-
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>

## STRUCTURES D'ORIGINE (CONCOURS INTERNE)

<b>Fonction publique d'État</b>	<b>3</b>
<b>Fonction publique territoriale</b>	<b>4</b>
<b>Fonction publique hospitalière</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>

## GRADES OU FONCTIONS (CONCOURS INTERNE)

<b>Adjoint du patrimoine</b>	<b>1</b>
<b>Bibliothécaire</b>	<b>3</b>
<b>Directeur d'hôpital</b>	<b>1</b>
<b>Professeur enseignant</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>

